

Histoire de l'art (L2-L3) - Enseignement en présentiel

Licence Histoire de l'art et archéologie



Durée
2 ans



Composante
Faculté des
humanités



**Langue(s)
d'enseignement**
Français

Présentation

Des périodes préhistoriques aux créations actuelles, la licence Histoire de l'art et Archéologie présente les civilisations d'hier et d'aujourd'hui à partir de leurs productions matérielles et artistiques (peinture, sculpture, architecture, arts décoratifs).

Après une première année commune en Histoire de l'art et en Archéologie, le parcours Histoire de l'art (L2 et L3 - présentiel) permet de **se spécialiser dans l'étude des principales créations artistiques**. Il forme à analyser une œuvre d'art d'un point de vue formel et iconographique, à l'interpréter et à la replacer dans un contexte historique et socioculturel.

Objectifs

La licence Histoire de l'art et Archéologie, parcours Histoire de l'art, a pour objectif de former les étudiant·es à l'analyse des œuvres artistiques, tout en leur permettant d'acquérir des compétences théoriques et pratiques pour travailler dans les domaines de la culture et du patrimoine.

Savoir-faire et compétences

- Posséder des connaissances solides dans les différents champs chronologiques de l'histoire de l'art.
- Maîtriser les méthodes, les techniques et les nouvelles technologies spécifiques à l'histoire de l'art.

- Observer, décrire, analyser les œuvres et le patrimoine artistique.
- Rédiger des notices et des dossiers d'œuvres.
- Faire des présentations orales sur des sujets en lien avec l'histoire de l'art.

Les + de la formation

Dès la deuxième année de la licence Histoire de l'art et Archéologie, l'étudiant·e peut bénéficier d'une expérience professionnelle par la réalisation d'un stage et préparer une poursuite d'étude en Master par un travail d'Étude et de Recherche.

Organisation

Organisation

2 ans de formation organisés en 4 semestres.

12 semaines de cours par semestre.

Des enseignements organisés en 3 Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC) :

- BCC1 Acquérir les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie ;
- BCC2 Consolider les approches de l'histoire de l'art et de l'archéologie ;
- BCC3 Développer son projet professionnel en histoire de l'art et en archéologie.

6 Unités d'Enseignement (UE), dont 1 UE Langues vivantes et 1 UE Projet de l'étudiant, à chaque semestre.

Une validation des semestres sous forme de contrôles continus et d'examens terminaux donnant droit à des crédits ECTS (European Credit Transfer System) : 120 crédits sont requis pour valider le parcours.

Une moyenne de 20 heures de cours par semaine, à compléter nécessairement par un travail personnel régulier.

Une expérience professionnalisante par la réalisation d'un stage au S4 ou au S5 dans le cadre de l'UE Projet de l'étudiant.

Admission

Conditions d'admission

En Licence 2 ou 3

Vous avez validé une L1 ou L2 Histoire de l'art et archéologie :

- Vous êtes de l'université de Lille et vous souhaitez poursuivre (sans réorientation) votre cursus en licence 2 ou 3 : Procédure de réinscription sur votre ENT Ulille.
- Vous venez d'une autre université et souhaitez poursuivre (sans réorientation) votre cursus en licence 2 ou 3 : A partir de mi-juin, demandez la validation de vos semestres acquis en licence dans une autre université française via la plateforme de transfert arrivée.

Vous n'avez pas les titres requis pour un accès de droit mais vous faites valoir un autre diplôme, une autre formation et/ou des expériences personnelles et professionnelles :

- Vous êtes de nationalité française ou ressortissant-e de l'Union européenne et pays assimilés : vous devez faire acte de candidature sur la plateforme <https://www.univ-lille.fr/formation/candidater-sinscrire/ecandidat>
- Vous êtes de nationalité étrangère (hors UE et assimilés) : veuillez prendre connaissance des modalités d'admission sur <https://international.univ-lille.fr/venir-a-luniversite/etudiantes/>

Pré-requis recommandés

Il est attendu des candidat·es en licence Histoire de l'art et Archéologie, parcours Histoire de l'art, de :

- Maîtriser les compétences fondamentales normalement acquises en Histoire de l'art à la fin de la L1, notamment dans la connaissance de la chronologie des principaux courants artistiques, dans la maîtrise du vocabulaire spécifique de l'histoire de l'art, et dans l'identification les aspects fondamentaux des matériaux et des techniques.
- Savoir mobiliser les principes méthodologiques acquis en L1, notamment dans l'analyse technique, matérielle et plastique d'une œuvre, et dans l'exploitation des ressources documentaires spécifiques à l'histoire de l'art.
- Posséder des compétences solides en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement cohérent et pertinent.

Et après

Poursuite d'études

La licence Histoire de l'art et Archéologie, parcours Histoire de l'art, permet notamment de :

- Réaliser un Master dans les domaines de l'histoire de l'art, du patrimoine, des archives, de l'administration, de l'enseignement et de la recherche.
- Passer un concours de la filière culturelle de la fonction publique d'État ou territoriale.
- Se diriger vers un Master dans d'autres domaines, comme la communication, la documentation ou la culture.

Poursuite d'études dans l'établissement

- Patrimoine et musées
- Recherche en histoire de l'art
- Archives
- Master Histoire de L'Art

• Master Histoire

Insertion professionnelle

La plupart des métiers cités nécessitent une poursuite d'études en Master.

- **Dans le patrimoine et les musées** : animateur·rice du patrimoine, médiateur·rice du patrimoine, attaché·e de conservation du patrimoine, assistant·e ou attaché·e de conservation, chargé·e de développement et promotion du patrimoine, gestionnaire de sites patrimoniaux, chargé·e de médiation numérique culturelle, régisseur·euse ou documentaliste.
- **Dans les archives** : archiviste, gestionnaire en archives ou en documentation, iconographe.
- **Dans l'enseignement et la recherche** : enseignant·e-chercheur·euse, professeur·e des écoles.
- **Dans la fonction publique** : attaché·e d'administration, attaché·e territorial·e.
- **Dans la communication** : journaliste, documentaliste, chargé·e de médiation numérique culturelle, Web-éditeur·rice ou gestionnaire de contenus, critique d'art.

Pour en savoir plus sur l'insertion professionnelle des diplômé·es, consultez les répertoires d'emploi sur : odif.univ-lille.fr/repertoires-demplois

Les fiches emploi/métier du [Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois](#) (ROME) permettent de mieux connaître les métiers et les compétences qui y sont associées.

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

Aurelie Semaesse

☎ 03.20.41.63.39

✉ aurelie.semaesse@univ-lille.fr

Responsable pédagogique

Isabelle Enaud-Lechien

✉ isabelle.enaud@univ-lille.fr

Lieu(x)

📍 Villeneuve d'Ascq Pont de bois

Campus

🏠 Campus Pont-de-Bois

En savoir plus

Faculté des Humanités

🔗 <https://humanites.univ-lille.fr>

Faculté des Humanités - Département Histoire de l'Art et Archéologie

🔗 <https://humanites.univ-lille.fr/histoire-art>